92e REGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE

Ve PARTIE (suite)

1873 - 1888

14 octobre 1873. — Le régiment fournit trois compagnies tirées au sort :

2e bataillon,	1re compagnie,	capitaine	**LONGUE** ;
3e id.	1re id.	id.	**COLIN** ;
4e id.	4e id.	id.	**DURIEU-DUPRADEL,**

pour concourir à la formation du 139e de ligne.
Le régiment est constitué, à la même date, à trois bataillons de six compagnies et trois compagnies de dépôt.
Le 26 octobre 1878, le colonel **LECLAIRE** est promu général de brigade.
Le 6 novembre 1878, le lieutenant-colonel **PROUVOST**, du 31e de ligne, est nommé colonel au régiment.

CAMPAGNE DE TUNISIE

1881.

Sous la désignation de 92e régiment de marche, les 3e et 4e bataillons du 92e de ligne, sous les ordres du colonel **PROUVOST**, font partie de l'expédition de Tunisie.
Ces deux bataillons, composés de 35 officiers, 1,019 hommes de troupe, 8 chevaux, quittent Lyon le 29 avril, sont embarqués à Toulon, le 2 mai, à bord du transport *la Guerrière* et débarquent à Bizerte le 6 mai à 7 h. 45 du matin.
Le 92e de marche fait partie de la colonne du général **BRÉARD** et exécute des marches et reconnaissances au nord et à l'ouest de Tunis depuis le 11 mai jusqu'au 21 juin.
Le 4e bataillon et l'état-major, sous les ordres du colonel **PROUVOST**, sont ramenés en France le 23 juin.
Le 3e bataillon, sous le commandement du chef de bataillon **FERRÉ**, reste en Tunisie avec le général **MAURAND**, dont la colonne forme la garnison d'occupation de la Manouba.
Le 4 juillet, le 4e bataillon quitte la Manouba, est embarqué à bord de *la Sarthe* pour Sfax et concourt puissamment à la prise de cette ville.
La composition de ce bataillon en cadre d'officiers était alors la suivante :

MM. **FERRÉ**, chef de bataillon.
DESBLANCS, capitaine adjudant-major.

1re Compagnie.
MM. **BERBIGUIER**, capitaine.
MARCHAND, lieutenant.
D'HAILLY, sous-lieutenant.

2e Compagnie.
IMBERT, capitaine.
DURAFFOURG, lieutenant.
MANGEOT, sous-lieutenant.

3e Compagnie.
MM
MARSAN, capitaine.
LOUIS, lieutenant.
GELAS-SAUVAIRE, lieutenant.

4e Compagnie.
BERTHELON, capitaine.
TAUZIA de LESPIN, sous-lieutenant.
BERTRAND, sous-lieutenant.

Prise de Sfax.

(Juillet.)

16. — Après un bombardement de plusieurs jours par la flotte, l'attaque de vive force sur Sfax est décidée pour le 16 juillet.
Dès 2 heures du matin, le 92e s'embarque sur les canots et chaloupes de *la Sarthe* et sur un certain nombre de mahonnes réquisitionnées depuis plusieurs jours en vue d'un débarquement.
4 heures du matin. — Toutes ces embarcations, remorquées par des canots à vapeur, se dirigent sur la première ligne de canonnières. Le bombardement, auquel prennent part tous les navires, recommence avec la plus grande intensité.
5 heures. — Les deux colonnes d'attaque attendent derrière la ligne des canonnières le moment de la marée montante pour reprendre le mouvement en avant.
5 h. 1/2. — Au signal donné par le commandant de l'attaque, chaque colonne se met en marche précédée d'une ligne de canots armés en guerre, qui font feu en avançant et couvrent la plage de projectiles. La colonne de droite, ainsi protégée, se dirige sur le port des Alfas où elle doit débarquer. Mais bientôt le fond manque et les canots d'avant-garde reconnaissent qu'il sera impossible de débarquer sur ce point.
La colonne oblique alors à gauche, défilant derrière les canots armés, et se dirige sur le Warf du môle, où convergent les deux attaques, pour profiter du seul chenal praticable.
Les canots à vapeur ne peuvent bientôt plus avancer et abandonnent la remorque. Les chalands sont obligés de se pousser à la gaffe, tandis que les canots les plus légers commencent un va-et-vient entre les embarcations chargées et la côte. Un radeau provisoire poussé par les marins a été échoué pour servir à la descente.
Le débarquement des marins et du 92e s'opère simultanément, sous la protection des embarcations armées qui se sont déployées à droite et à gauche du Warf, et font converger leurs feux un peu en avant du point de débarquement.
6 heures. — Le bombardement, qui a continué jusqu'à ce moment avec la plus grande violence, cesse aussitôt que le débarquement a commencé, afin de ne pas atteindre les troupes.
L'intensité du feu d'artillerie a empêché les Arabes de tenir dans les défenses avancées de la place. Aussi, les compagnies peuvent prendre pied sans éprouver aucune perte.
La 2e compagnie (capitaine Imbert) débarque la première, se forme immédiatement en colonne de compagnie et reçoit du chef de bataillon l'ordre de se porter dans la direction du Fort-Blanc.
Une compagnie de débarquement de la marine se dirige sur le même point ; les deux troupes obliquent à droite pour profiter de l'abri d'un marabout et d'une construction en ruines qui les

protègent contre les feux directs partant du Fort-Blanc. Les Arabes, en assez grand nombre, ont eu le temps de venir réoccuper ce fort aussitôt que le bombardement a cessé.
Il faut, pour arriver au pied du fort, traverser le passage compris entre le marabout et les murailles de la ville européenne. Tandis que les marins dirigent sur les créneaux une fusillade nourrie, la 2e compagnie franchit ce passage par section au pas gymnastique. Le capitaine **IMBERT** fait appuyer sa compagnie dans l'angle mort et cherche à faire escalader les murailles ; mais il reconnaît bientôt l'impossibilité de cette opération, le fort n'ayant pas été battu en brèche. Toutefois, les soldats **CHEVALIER, CARON** et **LACHENAL**, s'élevant sur les épaules d'autres camarades, parviennent à se hisser à hauteur de la batterie du 1er étage, où ils s'emparent de quatre drapeaux placés aux embrasures.
A ce moment arrive la 1re compagnie (capitaine Berbiguier), qui, aussitôt débarquée, s'est dirigée sur le même point. Passant entre le cimetière catholique et les murailles de la ville, cette compagnie se porte vivement à l'attaque de la redoute des Alfas. Elle est suivie de la 2e compagnie qui a dû renoncer à l'escalade du Fort-Blanc, et d'une section de marins.
Une vive fusillade venant en face de la redoute et à gauche des murailles de la ville, tue le soldat **CALABRES** de la 1re compagnie, un fusilier-marin, blesse 10 hommes de la 1re compagnie et 5 de la 2e.
La redoute est enlevée et les nombreux Arabes qui la garnissaient sont obligés de s'enfuir sur la plage, laissant leurs morts et leurs blessés. Les deux compagnies, entrées dans la redoute, les poursuivent de leurs feux et leur font encore éprouver des pertes sensibles sur le terrain découvert qu'ils sont forcés de traverser pour se réfugier dans les jardins.
La 3e compagnie (capitaine Marsan) avait été retenue par le commandant de l'attaque et envoyée le long de la plage vers l'angle sud-est des fortifications de la ville, pour protéger à gauche l'attaque des marins sur la ville européenne.
La 4e compagnie (lieutenant Gelas-Sauvaire), débarquée un instant après la 3e, s'est aussitôt dirigée, en passant au pied des murailles, sur la redoute des Alfas, où elle constitue la réserve du bataillon. Abritée par des balles d'alfas, cette compagnie exécute un feu lent sur les créneaux garnis d'Arabes.
Pendant ce temps, les deux premières compagnies et la section des marins, sortant de la redoute, se sont déployées face aux murailles de la ville, formant vers le nord une ligne continue qui entretient un feu ajusté sur la ville.
Les Arabes, refoulés dans les jardins, viennent alors réoccuper le cimetière musulman, les citernes, l'huilerie et les marabouts qui se trouvent au nord de la ville ; de là, ils inquiètent par leur feu la droite de notre ligne.
Laissant aux marins le soin de veiller aux attaques qui pourraient venir le long de la plage, la 1re compagnie et le 2e peloton de la 2e se portent en avant déployés en tirailleurs, délogent les Arabes successivement de l'huilerie, des marabouts et du cimetière et les refoulent définitivement vers les jardins.
Cette opération ne s'est pas faite sans pertes sensibles de notre côté : M. **MARCHAND**, lieutenant, et M. **d'HAILLY**, sous-lieutenant de la 1re compagnie, sont blessés grièvement, ainsi que l'adjudant **THIERRY** et 10 hommes de la même compagnie.
Le mouvement effectué a eu pour résultat de débarrasser la droite de la ligne du feu très gênant entretenu par les Arabes qui combattaient hors de la ville ; mais la 1re compagnie et le 2e peloton de la 2e se trouvaient former un échelon trop avancé, exposé de face au feu partant des jardins, et recevant par derrière les projectiles partant des murailles nord de la ville.
De plus, la présence de nombreux cavaliers sur la plage vers le nord donnait des craintes pour la sécurité de cette aile de la ligne ; l'ordre est donné aux deux compagnies de se reporter en arrière et

d'occuper le revers d'un pli de terrain qui abrite suffisamment les hommes couchés, près de la mer et parallèlement à celle-ci.
8 heures. — A ce moment, la 3e compagnie, distraite du bataillon comme on l'a vu précédemment, rejoint.
Le commandant **FERRÉ**, profitant du répit occasionné par le ralentissement du feu, fait relever sur la ligne la 1re compagnie par la 3e, la 2e par la 4e. Une compagnie du 93e de ligne, qui vient de débarquer, est envoyée comme renfort au 92e ; cette compagnie est placée en réserve derrière la redoute des Alfas.
Le feu continue sur les Arabes qui défendent encore les murailles et dont le nombre diminue peu à peu par suite des progrès que fait l'attaque des marins dans l'intérieur de la ville. La résistance se concentre encore dans les jardins, d'où part une fusillade assez nourrie, mais éloignée, qui ne nous cause aucune perte.
Un grand nombre de cavaliers arabes, tenus jusqu'alors à distance par la portée de nos armes, se forment sur la plage vers le nord et viennent parader à quelques centaines de mètres de notre droite ; des feux de salve exécutés par la 3e compagnie les font disparaître.
9 heures. — Quatre pièces d'artillerie mises par la marine à la disposition du chef de bataillon, sur sa demande, viennent prendre position sur le bord de la mer au nord de la redoute des Alfas ; quelques obus lancés dans les jardins mettent en fuite les derniers défenseurs, qui se retirent hors de portée.
Pendant ce temps, l'attaque des marins avait complètement réussi. Le quartier arabe avait été parcouru dans toute son étendue ; à 9 h. 1/2 précises, les marins abattent le dernier drapeau musulman qui flottait sur la tour nord. La résistance est entièrement tombée.
Sur l'ordre du colonel **JAMAIS**, commandant les troupes débarquées, la 4e compagnie est laissée en grand'garde ; elle surveille tout le terrain compris entre les marabouts et la mer.
10 heures. — Le reste du bataillon est rassemblé dans l'intérieur de la redoute des Alfas.
Midi. — Par ordre du commandant de la place, les deux premières compagnies entrent dans la ville arabe et occupent la Kasbah et l'angle sud des fortifications.
Le commandant de la place prescrit le jour même des perquisitions dans toutes les maisons, pour retrouver les derniers Arabes qui s'y sont réfugiés et s'y défendent à outrance.
Une section de la 2e compagnie, en faisant ces perquisitions, pénètre dans une mosquée où se trouvent une vingtaine d'Arabes qui font feu sur nos soldats au moment où ils veulent entrer. Le soldat **CARON** est blessé ; le capitaine organise alors le blocus de la mosquée, jusqu'à l'arrivée d'un officier torpilleur de la marine, qui fait sauter la maison et ensevelit les Arabes sous ses ruines ; deux soldats sont légèrement blessés par l'éboulement.

Officiers blessés : MM. **MARCHAND**, lieutenant, et **d'HAILLY**, sous-lieutenant.
Troupe. — Sous-officiers et soldats tués : 4 ; blessés : 25.

Le commandant **FERRÉ** signale comme s'étant particulièrement distingués :
MM. **BERBIGUIER** et **IMBERT**, capitaines ; **d'HAILLY**, sous-lieutenant ; **THIERRY**, adjudant ; **RAMPON**, sergent ; **CHEVALIER, CARON, LACHENAL, DELAGE** et **GERVAIS**, soldats.
Le soir même, le commandant **FERRÉ** remet au chef de la colonne expéditionnaire cinq drapeaux pris à l'ennemi.
A la suite de ce fait d'armes, les récompenses suivantes ont été accordées aux militaires du 3e bataillon :

Par décret du 10 août 1881, M. **d'HAILLY**, sous-lieutenant, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Sont décorés de la médaille militaire (même décret) : **RAMPON**, sergent ; **LARZAT**, caporal ; **BRAILLON** et **CARON**, soldats.
Par décret du 30 septembre 1881, l'adjudant **THIERRY** est promu sous-lieutenant au corps.
Par décret du 5 octobre 1881, M. **FERRÉ**, chef de bataillon, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Sont décorés de la médaille militaire : **POULET, VIROLE, THOMAS, BLUEM, GAVEND, SARDIN**, **GABAUD, BRUISSET, JOSLET, PRÉNEUF**, soldats,

Ouvrages consultés.

Rapports officiels.
Situations et correspondances,
Journal de marche du 3e bataillon.

Garnisons du régiment.

Du 15 octobre 1881 au 4 septembre 1883. — Portion principale et dépôt à Clermont-Ferrand et 3e bataillon en Tunisie.
Par décret en date du 10 mars 1883, le colonel **PROUVOST** est promu général de brigade et remplacé à la tête du régiment par le colonel **PAQUETTE**, ex-lieutenant-colonel au 37e de ligne.
Le 1er septembre 1883, le 3e bataillon s'embarque à la Goulette, débarque à Marseille le 3 et arrive le 5 à Lyon, où il tient garnison.
Du 5 septembre 1883 au 4 octobre 1884. — Portion principale et dépôt à Clermont-Ferrand et 3e bataillon à Lyon.
Du 12 octobre 1884 au 14 avril 1885. — Portion principale à Sathonay, 4e bataillon et dépôt à Aurillac.
Du 15 avril 1886 au 6 septembre 1887. — Portion principale à Lyon, 4e bataillon et dépôt à Aurillac.
Du 25 septembre 1887 au . — Régiment réuni à Clermont-Ferrand.
Par décret du 7 juillet 1888, le colonel **PAQUETTE** est promu général de brigade.
Par décret du 9 juillet 1888, le lieutenant-colonel **COTTON** du 141e de ligne, est nommé colonel au 92e .

CITATIONS ET ACTIONS D'ECLAT

Actes de courage et de dévouement

Le 10 juillet 1874, dans un incendie qui plongea Aurillac dans le deuil, en faisant quinze victimes, dont sept militaires, plusieurs sous-officiers et soldats du régiment se distinguèrent d'une manière toute particulière.
En premier lieu, nous signalerons le clairon **COMBE**, que l'on retrouva mort sous les ruines, protégeant encore, de ses bras mutilés et brûlés, deux enfants qu'il avait essayé de sauver ; puis le

caporal **JOSEPH**, qui resta pendant plusieurs sur un toit d'où il dirigeait la lance d'une pompe, et ne se retira qu'après avoir eu la figure brûlée ; on dut le transporter à l'hôpital ;
Le soldat **COULY**, qui ne cessa de travailler pendant neuf heures consécutives sans prendre ni repos ni nourriture, et avec tant d'ardeur, qu'il tomba d'épuisement et qu'on dut le transporter à l'hôpital ;
Le soldat **BARRAU**, qui risqua deux fois sa vie en pénétrant au milieu de l'incendie ;
Les soldats **LEVY** et **CARRACCIOLI**, qui se tinrent constamment dans les endroits les plus périlleux et déposèrent entre les mains du commissaire de police, différentes sommes d'argent qu'il avaient trouvées ; le sergent **RAYMOND**, les soldats **BAVU, SALLARD, ROUILLARD.**

Par décision du 25 septembre de la même année, le Président de la République décerna des médailles d'honneur de 2e classe en argent, pour leur belle conduite dans cet incendie :
Au sergent **RAYMOND (Xavier)** ; au caporal **JOSEPH (Louis),** aux soldats **BARRAU (Antoine)** et **COULY (Casimir)**.

BARRIERE (Jean), soldat de 1re classe de la 2e compagnie du 4e bataillon. - A obtenu, le 16 février 1877, une médaille d'honneur de 2e classe en argent, pour avoir sauvé à Aurillac, le 13 novembre 1876, au péril de sa vie, un homme en danger de se noyer.

SAUNIER (Georges), sergent-major de la 2e compagnie du 3e bataillon. - Dans la nuit du 29 au 30 novembre 1877, un incendie considérable éclatait sous le fort Saint-Laurent et les premiers secours y étaient porté par le 3e bataillon. Le sergent-major **SAUNIER** n'a pas hésité à pénétrer par escalade dans une maison voisine que les flammes atteignaient et, par un travail aussi rapide qu'énergique, a empêché la communication du feu.

LANTIERI (Paul-Jean-Baptiste-Sauveur), enfant de troupe. - Dans la journée du 1er janvier 1878, un homme du régiment, frappé par un cavalier de remonte, gisait à terre et recevait sur la tête des coups assénés avec la poignée de son épée-baïonnette qui lui avait été arrachée.
L'enfant de troupe **LANTIERI**, qui se trouvait à proximité, court et arrache, non sans être maltraité, l'arme des mains de l'agresseur.
En secourant un camarade, en détournant sur lui-même la fureur de cet homme qui, dans son ivresse le poursuit jusque dans une maison où il est obligé de se réfugier, l'enfant de troupe **LANTIERI** a montré du cœur.

GAYCHET (Jean-Baptiste), caporal tambour. - Le Ministre de l'intérieur, sur la proposition du Ministre de la guerre, a décerné une médaille d'honneur de 2e classe, en argent, au caporal tambour **GAYCHET** pour acte de courage et de dévouement. Ce militaire s'est distingué, le 8 août 1877, en abattant sur le terrain de manœuvre, à Aurillac, un chien enragé qui jetait l'épouvante dans la population.

CHARRIERE, soldat de la section hors rang. - Dans la journée du 22 avril 1879, vers 6 heures du soir, le soldat **CHARRIERE**, passant sur le pont Bourbon, établi sur la Jordanne, à Aurillac, aperçut une enfant de deux ans entraînée par le courant. N'écoutant que son courage, le soldat **CHARRIERE** descendit sur la berge, se mit à l'eau et la ramena saine et sauve.
